

Fongicide cultures légumières

Algèbre[®], la pièce maitresse des programmes anti-oïdium

Algèbre[®], propriétés et mode d'action

La substance active de Algèbre[®] est la métrafénone, appartenant à la famille des benzophénones.

La métrafénone présente agit à différentes étapes clés du cycle de développement de l'oïdium :

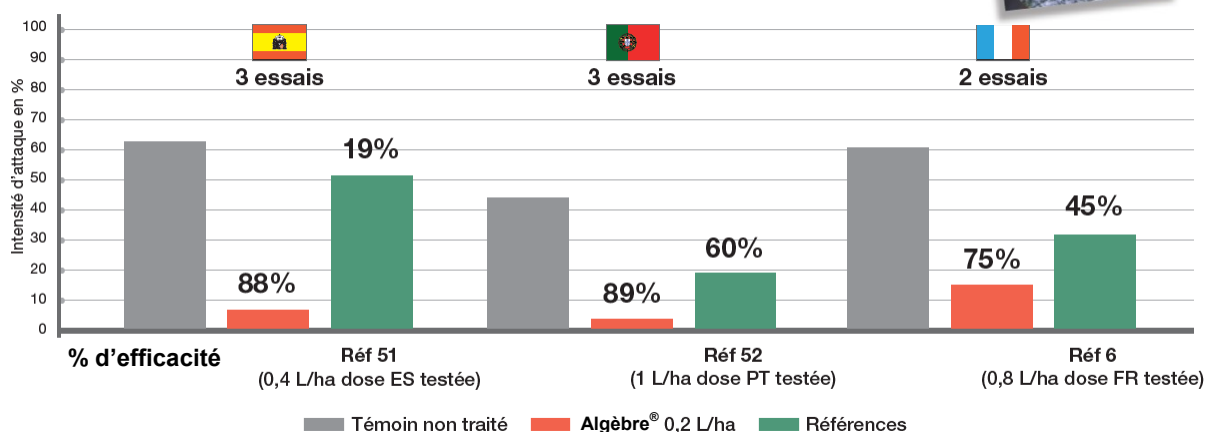
- Inhibition de la pénétration du champignon dans la plante
- Perturbation du développement du mycélium (hyphes déformés ou détruits) et des conidiophores (malformation des conidiophores réduisant fortement la production de spores)

Cynétique du produit :

- ✓ Algèbre[®] **pénètre rapidement dans la cuticule cireuse** et s'accumule dans les tissus à proximité de la zone traitée
- ✓ Une partie du produit diffuse de façon **translaminaire**, une autre de façon **acropétale**, à proximité de la zone traitée (systémie modérée au sein des tissus végétaux)
- ✓ Algèbre[®] est à **l'abri du lessivage après le séchage de la bouillie** de pulvérisation (en général 1 heure après application)
- ✓ Algèbre[®] présente une bonne sélectivité pour les cultures et est très facile d'emploi

Algèbre[®], efficacité reconnue sur oïdium

Essais comportement melon (essais FR, PT, ES)



Algèbre[®], préconisations d'emploi, usages et doses

- Utiliser Algèbre[®] en préventif, au sein d'un programme.
- Utiliser Algèbre[®] dans la limite de 2 traitements par an et par culture.
- Utiliser préférentiellement Algèbre[®] en alternance avec des fongicides à mode d'action différents.
- Renouveler la protection (cultures légumières) tous les 7 à 10 jours selon le niveau de pression maladie.

Cultures de référence	Cultures rattachées	Mode d'application, maladie visée	Dose	Nb max. d'application	DAR
TOMATE	Tomate (sous serre et plein champ), cultures basses	TPA oïdium(s)	0,3 L/ha	2	3 j
	Tomate (sous serre en cultures hautes tuteurées)	TPA oïdium(s)	0,45 L/ha	2	3 j
	Aubergine (sous serre)	TPA oïdium(s)	0,3 L/ha	2	3 j
MELON	Melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible	TPA oïdium(s)	0,2 L/ha	2	3 j
CONCOMBRE	Concombre, Courgette, Cornichon	TPA oïdium(s)	0,2 L/ha	2	3 j
POIVRON	Poivron (sous serre)	TPA oïdium(s)	0,3 L/ha	2	3 j
CHAMPIGNONS DE COUCHE	Champignons de couche	Trait. de Sol (après gobetage) Maladie de la toile	1 mL/m ² (=10 L/ha)	1	10 j
CULTURES FLORALES & PLANTES VERTES	Cultures florales & plantes vertes (sous serre)	TPA oïdium(s)	0,45 L/ha	2	-
ROSIER	Rosier (sous serre)	TPA oïdium(s)	0,45 L/ha	2	-
VIGNE	Vigne	TPA oïdium(s)	0,2 L/ha	2	28 j

TPA : Traitement des Parties Aériennes

Fiche d'identité

Marque déposée BASF	Algèbre [®]
AMM	n° 2060050
Composition	500 g/L de métrafénone
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Distance aux points d'eau	ZNT de 5 mètres
Délai de rentrée	6 h en plein champ, 8 h sous abri

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB3 manches longues, lunettes de sécurité et un écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 715ALFE0220SUD - Février 2020.

Algèbre[®]. SGH09. H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **EUH401** : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **EUH208** : contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.